

Direction : Cabinet du Maire
Affaire suivie par : Anne-Sophie Dournes
Tél. : 01 47 60 82 21
Réf. : 408/PS/ASD

Monsieur Claude GUEANT
Ministre de l'Intérieur, de l'outre-mer,
des Collectivités territoriales et de l'Immigration

Colombes, le 23 novembre 2011

Objet : Fusillades à Colombes – Demande de renforts de police

Monsieur le Ministre,

En moins d'une semaine, trois fusillades viennent d'avoir lieu dans le quartier du Petit-Colombes. Au total, quatre individus ont été blessés suite à des tirs d'armes automatiques ou de fusils à pompe.

Le dernier événement a eu lieu cet après-midi même à deux pas d'une médiathèque occupée par des enfants. La population est bien évidemment en état de choc suite à ces incidents d'une gravité extrême et d'une intensité rarement atteinte.

J'ai obtenu du Préfet des Hauts-de-Seine, dès vendredi dernier, des moyens supplémentaires sous la forme du déploiement d'une section et de deux véhicules banalisés. Je sais qu'un travail d'investigation et d'enquête incluant des perquisitions est en cours.

Toutefois, suite à la succession de ces faits graves, je demande un déploiement immédiat et visible de forces conséquentes afin de montrer aux habitants que les pouvoirs publics sont à leurs côtés et ont pris la mesure des événements.

Au-delà, je souhaite que des moyens pérennes soient développés pour lutter en profondeur contre un trafic de stupéfiants grandissant, contre l'occupation de plus en plus massive et agressive des halls d'immeuble et contre la présence d'armes à feu qui semble se banaliser dans nos quartiers.

Les élus de la ville de Colombes seront aux côtés de la population, ce samedi 26 novembre, au cœur du quartier du Petit-Colombes pour dire non à cette violence inacceptable et exiger les moyens nécessaires pour assurer la tranquillité et la sécurité de tous.

Certain que vous partagez mes préoccupations, et prêt à vous rencontrer dès que vous le souhaitez, je vous prie de croire, monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Philippe BARRE
Maire de Colombes



Toute correspondance doit être adressée à « Monsieur le Maire de Colombes »